

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

SECRETARIAT GENERAL

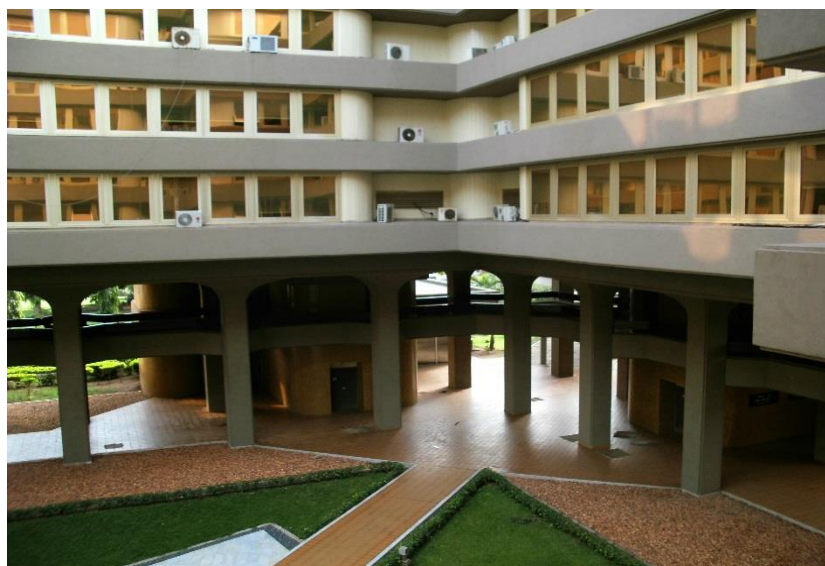
**DIRECTION GENERALE DU
BUDGET ET DES FINANCES**

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

RAPPORT



**EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT,
GESTION 2019
à fin mars 2019**



Sommaire

Sommaire	1
Liste des sigles et acronymes	2
Liste des tableaux	4
LISTE DES GRAPHIQUES	5
LISTE DES ANNEXES	5
Introduction	6
I. Le contexte de l'exécution du budget	7
II. La réalisation des recettes du budget général	9
1. Les recettes budgétaires	9
a. Les recettes fiscales	11
b. Les recettes non fiscales	16
c. Les dons projets et les dons programmes	19
2. Les ressources de trésorerie	19
III. L'exécution des dépenses du budget général	21
1. Les dépenses budgétaires	21
a. Les charges financières de la dette	24
b. Les dépenses de personnel	25
c. Les dépenses d'acquisition des biens et services	26
d. Les dépenses de transfert	26
e. Les dépenses d'investissement	26
2. Les charges de trésorerie	29
IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)	30
V. Le solde budgétaire	31
CONCLUSION	33
ANNEXES	34

Liste des sigles et acronymes

AN	Assemblée Nationale
ACCE	Agence Comptable Centrale de l'État
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CDDI	Commissariat des Douanes et Droits Indirects
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CI	Commissariat des Impôts
CST	Comptes Spéciaux du Trésor
DDPF	Direction de la Dette Publique et du Financement
DF	Direction des Finances
DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DNCF	Direction Nationale du Contrôle Financier
FAT	Forces Armées Togolaise
FEC	Facilité Elargie de Crédits
FMI	Fonds Monétaire International
FNAFPP	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnels
FNDF	Fonds National du Développement Forestier
FPDT	Fonds de Promotion et de Développement du Tourisme
FSDH	Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat
IMF	Impôt Minimum Forfaitaire
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS	Impôt sur les Sociétés
LFI	Loi de Finances Initiale
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
OTR	Office Togolais des Recettes
PAPV	Programme d'Appui aux Populations Vulnérables
PGE	Paierie Générale de l'État
PIP	Programme des Investissements Publics
PND	Plan National de Développement

PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
RGE	Recette Générale de l'Etat
SAFER	Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SIGFiP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SP- PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers
TPJH	Taxe sur les Produits des Jeux de Hasard
TPU	Taxe Professionnelle Unique
TSFCB	Taxe Spéciale sur la Fabrication et le Commerce des Boissons
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Liste des tableaux

Tableau n° 1.	Réalisation des recettes du budget général (en milliards de FCFA).....	9
Tableau n° 2.	Réalisation des recettes budgétaires (en milliards de FCFA)	10
Tableau n° 3.	Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales (en milliards de FCFA)í í í í í í í í í í í í í ..í í í í í í í í í í í í í í í í í	12
Tableau n° 4.	Réalisation et répartition des recettes liquides et non liquide (en milliards de FCFA)	13
Tableau n° 5.	Impôts recouverts par les CI et CDDI (en milliards de FCFA).....	14
Tableau n° 6.	Autres recettes du commissariat des douanes (en milliards de FCFA).	15
Tableau n° 7.	Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects (en milliards de FCFA)	15
Tableau n° 8.	Produits des amendes des Commissariats des impôts et des douanes..	16
	(en milliards de FCFA)	16
Tableau n° 9.	Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales	17
	(en milliards de FCFA)	17
Tableau n° 10.	Dons projets et dons programmes (en milliards de FCFA).....	19
Tableau n° 11.	Ressources de trésorerie (en milliards de FCFA)	20
Tableau n° 12.	Exécution globale des dépenses du budget général (en milliards de FCFA)	21
Tableau n° 13.	Exécution des dépenses budgétaires (en milliards de FCFA)	22
Tableau n° 14.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards de FCFA).....	23
Tableau n° 15.	Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards de FCFA)	24
Tableau n° 16.	Tableau récapitulatif des exécutions des investissements.....	27
	publics par fonction (en milliards de FCFA).....	27
Tableau n° 17.	Exécution du PIP par fonction sur ressources externes (en milliards de FCFA)	28
Tableau n° 18.	Exécution du PIP par fonction sur ressources internes (en milliards de FCFA)	28
Tableau n° 19.	Prévision des comptes d'affectation spéciale (CAS) (en milliards de FCFA)	30
Tableau n° 20.	Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat.....	32

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n° 1.	Réalisation des recettes budgétaires	11
Graphique n° 2.	Recouvrement des recettes fiscales	12
Graphique n° 3.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution	23

LISTE DES ANNEXES

Annexe n° 1.	Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique au premier trimestre 2019.....	34
Annexe n° 2.	Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés de Janvier à Mars 2019	35
Annexe n° 3.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons (en milliards de FCFA)	36
Annexe n° 4.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts (en milliards de FCFA)	37

Introduction

L'article 74 de la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances (LOLF) prévoit que « sans préjudice des pouvoirs généraux de contrôle du Parlement, les commissions des finances veillent au cours de la gestion annuelle, à la bonne exécution des lois de finances. A cette fin, le Gouvernement transmet trimestriellement au Parlement, à titre d'information, des rapports sur l'exécution du budget et l'application de la loi de finances. Ces rapports sont mis à la disposition du public ».

La production et la publication de ces documents trimestriels répondent à une exigence de transparence en mettant à la disposition du Parlement et du public l'information sur l'exécution du budget. Ces rapports permettent au Parlement de suivre le respect de l'autorisation donnée lors du vote de la loi de finances et au Gouvernement d'orienter ses décisions en matière budgétaire.

Le présent rapport retrace la réalisation des recettes et l'exécution des dépenses du budget de l'Etat au 31 mars 2019.

I. Le contexte de l'exécution du budget

Le budget de l'État constitue l'instrument essentiel de la mise en œuvre de la politique budgétaire qui tire sa source de la politique générale du Gouvernement.

La loi de finances de l'année 2019 intervient dans un contexte de la modernisation de la gestion à travers les réformes structurelles visant à renforcer l'assainissement des finances publiques. Elle répond à une nouvelle stratégie nationale de développement (PND) 2018 - 2020 dont la mise en œuvre est amorcée en 2018. Ce nouveau cadre de référence jette les bases solides pour un développement durable, devant entraîner la modernisation du pays et son meilleur positionnement dans l'environnement sous régional et international.

De même, la poursuite de la mise en œuvre de la politique du secteur de l'économie numérique, secteur clé dans la modernisation de l'économie nationale sur la période 2018-2022, adoptée par le Gouvernement en 2017 et qui sert de cadre de référence tant pour les pouvoirs publics que pour l'ensemble des acteurs, permettra de faire du Togo un véritable hub logistique et financier (Axe 1 du PND) tout en continuant à apporter son appui pour la mise en œuvre effective et efficiente des deux (02) autres axes du PND qui sont :

- développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives ;
- consolider le développement social et renforcer le mécanisme d'inclusion sociale.

Par ailleurs, le Gouvernement continue de porter une attention particulière au programme conclu avec le FMI. Cet accord triennal soutenu par la Facilité élargie de crédits (FEC) prévoit un nouveau cadrage macroéconomique et a pour objectifs de :

- maintenir la stabilité macroéconomique par une forte participation du secteur privé à l'économie nationale notamment à travers des partenariats public-privés;
- maintenir le déficit budgétaire global de manière significative afin d'assurer la viabilité à long terme de la dette et de la position nette extérieure ;
- recentrer la politique économique sur une croissance durable et inclusive en mettant l'accent sur les dépenses sociales et les dépenses d'infrastructures.

En outre, il faut souligner qu'une importante place est toujours accordée au programme d'urgence de développement communautaire (PUDC), au programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV), à l'emploi des jeunes à travers des recrutements dans différents secteurs ainsi qu'aux pôles de transformation que sont les agropoles dans la politique de développement de notre pays.

La politique budgétaire est axée sur la poursuite des efforts de mobilisation des ressources internes, la meilleure allocation de ces ressources sur la base de l'efficacité des dépenses publiques et la maîtrise du déficit budgétaire.

En matière de ressources, la poursuite et l'approfondissement des réformes fiscales et opérationnelles permettront d'améliorer la performance de l'Office togolais des recettes (OTR). Aussi, est-il nécessaire d'intensifier les efforts afin d'améliorer les recouvrements par le renforcement et la modernisation des systèmes de collecte des recettes non fiscales.

Le Gouvernement poursuit une stratégie d'endettement prudente. A cet effet, il mettra un accent sur le recours aux dons projets et dons programmes et privilégiera les emprunts concessionnels tout en veillant à la soutenabilité à moyen et à long termes de la dette publique ainsi qu'au respect des normes de l'UEMOA et de la CEDEAO en matière d'endettement.

Afin de prévenir tout dérapage de nature à fragiliser les équilibres macroéconomiques, une gestion prudente et efficiente des dépenses sera de rigueur. Les dépenses d'investissement seront exécutées conformément aux priorités de la politique définie par le Gouvernement. Les dépenses seront orientées vers les investissements dans les secteurs porteurs de croissance en lien avec le PND.

II. La réalisation des recettes du budget général

Les recettes du budget général sont constituées des recettes budgétaires et des ressources de trésorerie.

A fin mars 2019, le taux de réalisation des recettes du budget général est de 15,99%, soit un montant de recettes recouvrées de 233,07 milliards de FCFA contre des prévisions annuelles de 1 457,85 milliards de FCFA. Les recettes du budget général sont en hausse de 33,90% par rapport à la même période en 2018.

**Tableau n° 1. Réalisation des recettes du budget général
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFI	Réalisation à fin mars 2019	Taux de réalisation	Réalisation à fin mars 2018	Taux de variation 2018 ó 2019
RECETTES BUDGETAIRES	881,14	148,48	16,85%	133,23	11,45%
Recettes fiscales	669,50	130,75	19,53%	123,63	5,76%
Recettes non fiscales	80,40	14,97	18,62%	5,39	177,74%
Dons projets	110,86	2,76	2,49%	4,21	-34,44%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	20,38	0,00	0,00%	0,00	-
RESSOURCES DE TRESORERIE	576,71	84,59	14,67%	40,83	107,18%
Emprunts projets	78,34	7,59	9,69%	3,18	138,68%
Emprunts obligataires	178,27	77,00	43,19%	37,65	104,52%
Autres Emprunts	320,10	0,00	0,00	0,00	0,00%
TOTAL GENERAL	1 457,85	233,07	15,99%	174,06	33,90%

Sources : DGBF, RGE, OTR, DDPF, ACCE

1. Les recettes budgétaires

Selon l'article 8 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les recettes budgétaires comprennent les impôts, les taxes ainsi que les produits des amendes, les rémunérations des services rendus et redevances, les fonds de concours, dons et legs, les revenus des domaines et des participations financières ainsi que les produits divers.

Dans la loi de finances 2019, les prévisions relatives à ces recettes sont présentées par nature économique de la manière suivante : les recettes fiscales, les recettes non fiscales, les dons projets et les dons programmes.

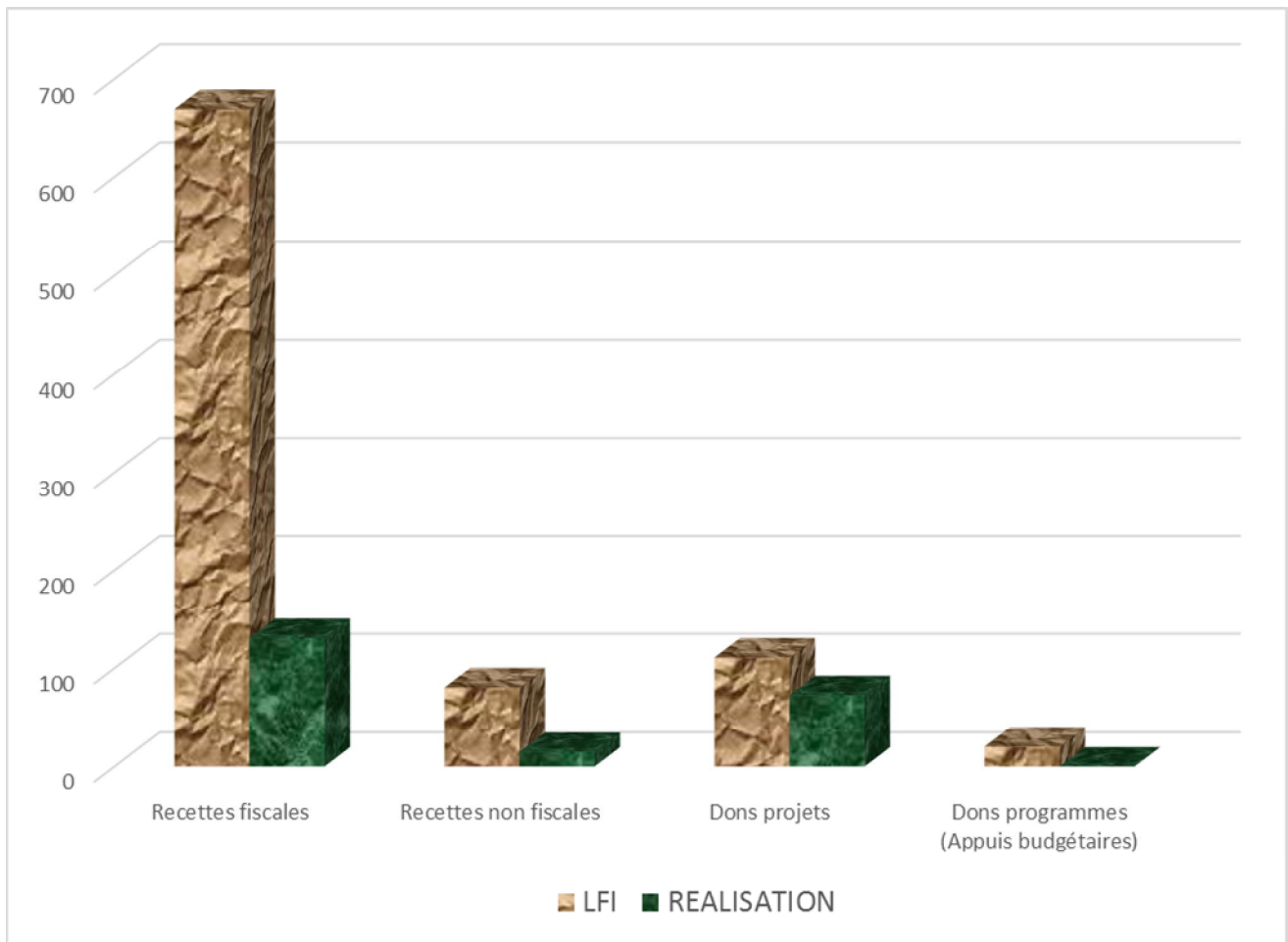
Au 31 mars 2019, le taux de réalisation des recettes budgétaires est de 16,85%, soit un montant de 148,48 milliards de FCFA contre des prévisions annuelles de 881,14 milliards de FCFA. On note une augmentation de 11,44% par rapport à fin mars 2018 due essentiellement à une forte progression de réalisation des recettes fiscales et non fiscales.

Tableau n° 2. Réalisation des recettes budgétaires (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation à fin mars 2019	Taux de réalisation	Réalisation à fin mars 2018	Taux de variation 2018 - 2019
Recettes fiscales	669,50	130,75	19,53%	123,63	5,76%
Recettes non fiscales	80,40	14,97	16,62%	5,40	177,22%
Dons projets	110,86	2,76	2,49%	4,21	-34,44%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	20,38	0,00	0,00%	0,00	-
TOTAL GENERAL	881,14	148,48	16,85%	133,24	11,44%

Sources : DGBF, RGE, OTR, DDPF

Graphique n°1. Réalisation des recettes budgétaires



Source : DGBF

a. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales sont les recettes résultant des prélèvements obligatoires opérés par l'État sous forme d'impôts et taxes.

Au 31 mars 2019, pour une prévision annuelle des recettes fiscales de 669,50 milliards de FCFA, 130,75 milliards de FCFA ont été recouverts, soit un taux de réalisation de 19,53%.

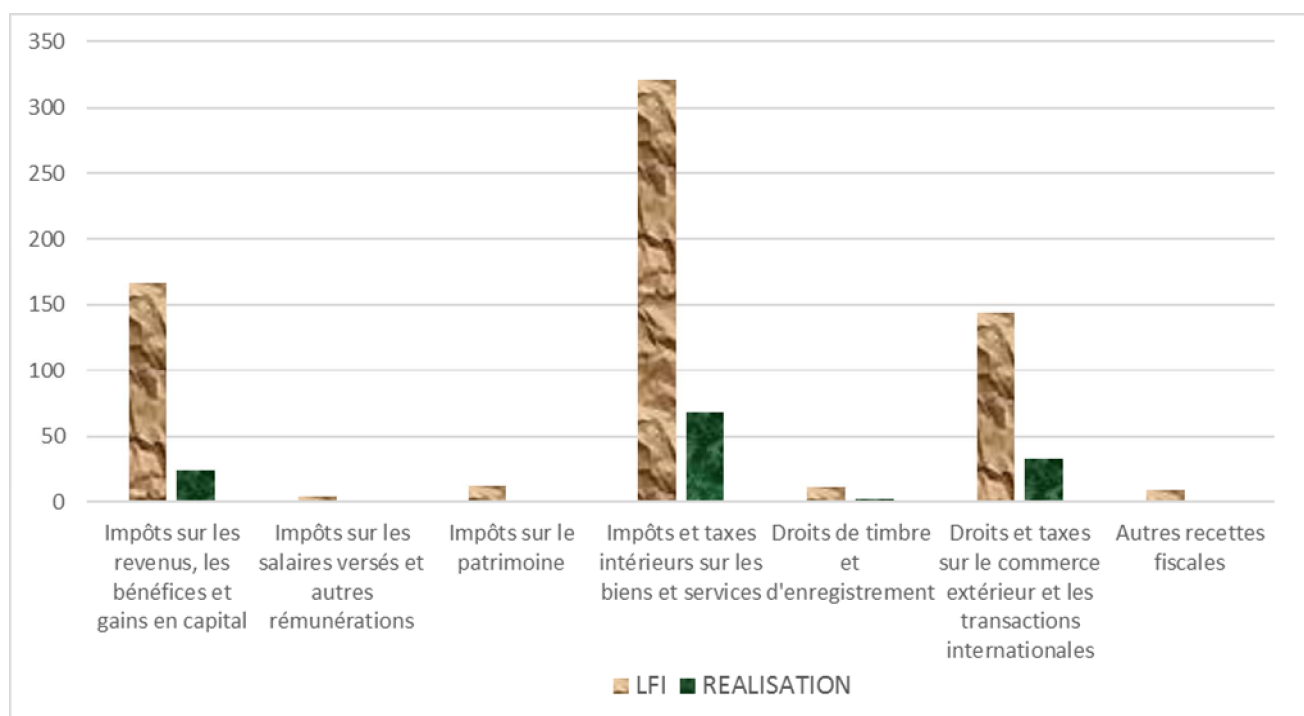
Comparée à la réalisation de la même période en 2018, on note une augmentation de 5,76%, soit 7,12 milliards de FCFA en valeur absolue.

**Tableau n° 3. Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFI	Réalisation à fin mars 2019	Taux de réalisation	Réalisation à fin mars 2018	Taux de variation 2018 - 2019
Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	166,38	24,71	14,85%	22,56	9,53%
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	4,25	0,70	16,47%	0,97	-27,84%
Impôts sur le patrimoine	12,71	0,40	3,15%	0,32	25,00%
Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	321,09	68,25	21,26%	67,64	0,90%
Droits de timbre et d'enregistrement	11,65	2,68	23,00%	2,37	13,08%
Droits et taxes sur le commerce extérieur et les transactions internationales	144,54	33,39	23,10%	29,06	14,90%
Autres recettes fiscales	8,89	0,62	6,97%	0,71	-12,68%
TOTAL	669,50	130,75	19,53%	123,63	5,76%

Source: OTR

Graphique n°2. Recouvrement des recettes fiscales



Source: DGBF

Parmi les recettes recouvrées au 31 mars 2019, certaines ne donnent pas lieu à des encaissements effectifs ; elles sont qualifiées de recettes non liquides. La réalisation et la répartition des recettes liquides et non liquides sont présentées dans le tableau 4 suivant :

**Tableau n° 4. Réalisation et répartition des recettes liquides et non liquides
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFI	Réalisation à fin mars 2019	Taux de réalisation	Réalisation à fin mars 2018	Taux de variation 2018 ó 2019
Recettes liquides	585,24	114,07	19,49%	109,96	3,74%
Recettes non liquides	84,26	16,69	19,81%	13,67	22,09%
Exonérations	58,45	12,34	21,11%	9,30	32,69%
Chèques trésors	25,81	4,35	16,85	4,37	-0,46%
TOTAL	669,50	130,75	19,53%	123,63	5,76%

Source : OTR

Les recettes fiscales, constituées essentiellement des impôts, des taxes et des produits des amendes, sont collectées par le Commissariat des impôts (CI) et le Commissariat des douanes et droits indirects (CDDI) de l'OTR.

- *Impôts*

Pour une prévision annuelle de 649,10 milliards de FCFA, les recouvrements au 31 mars 2019 s'élèvent à 127,55 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 19,65%. Ils connaissent une hausse de 4,42% par rapport à la même période un an plus tôt. Le détail de ces impôts par commissariat est consigné dans le tableau 5 ci-après :

Tableau n° 5. Impôts recouvrés par les CI et CDDI (en milliards de FCFA)

STRUCTURES	LIBELLES	LFI	RECOUVREMENT			
			Réalisation à fin mars 2019	Taux de réalisation	Réalisation à fin mars 2018	Taux de variation 2018 - 2019
COMMISSARIAT DES IMPÔTS	Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers	0,53	0,10	18,87%	0,10	0,00%
	Retenue sur les revenus des capitaux mobiliers	15,19	1,05	6,91%	1,44	-27,08%
	IRPP (non ventilé)	45,77	9,47	20,69%	8,16	16,05%
	Impôt sur les Sociétés	93,21	11,64	12,49%	10,71	8,68%
	Prélèvement BIC	10,25	2,19	21,37%	1,86	17,74%
	Droits d'Immatr. /Prop. Foncière	0,42	0,08	19,05%	0,07	14,29%
	Droits d'Accises/Produits Pétroliers	30,09	5,12	17,02%	6,60	-22,42%
	dont SAFER	14,79	2,72	18,39%	3,98	-31,66%
	Autres Droits d'Accises	14,23	3,73	26,21%	2,71	37,64%
	Droits de Timbres	3,67	0,79	21,53%	0,71	11,27%
	dont Vignettes & Carnets TVA	0,00	0,00	-	0,00	-
	Droits d'enregistrement	7,98	1,88	23,56%	1,66	13,25%
	TC-IRPP	1,43	0,27	18,88%	0,29	-6,90%
	Taxe/Salaire	4,25	0,70	16,47%	0,97	-27,84%
	TSFCB	1,80	0,08	4,44%	0,38	-78,95%
	Taxe Fonc. /PB	12,29	0,32	2,60%	0,25	28,00%
	TPU (45%)	0,63	0,15	23,81%	0,14	7,14%
	Taxe professionnelle	7,63	0,26	3,41%	0,44	-40,91%
	Patente	0,00	0,08	-	-	-
	Taxe sur les Véhicules des Sociétés (TVS)	0,59	0,03	5,08%	0,07	-57,14%
	Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)	99,92	21,49	21,51%	18,02	19,26%
	Taxe sur les Activités Financières (TAF)	14,51	2,51	17,30%	3,09	-18,77%
	TPJH	1,49	0,36	24,16%	0,23	56,52%
	Taxe à l'émission des billets d'avion (TEBA)	0,00	0,12	-	-	-
Taxe/Conv. d'assurance	3,28	0,74	22,56%	0,76	-2,63%	
TOTAL CI	369,15	63,17	17,11%	58,67	7,67%	
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Droit de douane	101,11	22,48	22,23%	22,55	-0,31%
	Redevance Statistique	15,78	6,02	38,15%	3,38	78,11%
	Timbre Douanier	0,32	0,08	25,00%	0,07	14,29%
	Taxe sur la valeur ajoutée	155,18	34,06	21,95%	35,77	-4,78%
	Taxe à l'exportation	3,44	0,78	22,67%	0,76	2,63%
	TOTAL CDDI	279,95	64,38	23,00%	63,47	1,43%
TOTAL CI +CDDI	649,10	127,55	19,65%	122,15	4,42%	

Source : OTR

- *Autres recettes*

Pour une prévision annuelle de 14,46 milliards de FCFA, les recouvrements à fin mars 2019 s'élèvent à 2,02 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 13,97%. Elles sont en hausse de 477,14% par rapport à la même période en 2018. Cette forte hausse s'explique par la vente des produits issus de la contrebande. Le détail des autres recettes est consigné dans le tableau 6 ci-après :

Tableau n° 6. Autres recettes du commissariat des douanes (en milliards de FCFA)

STRUCTURES	LIBELLES	LFI	Réalisation à fin mars 2019	Taux de réalisation	Réalisation à fin mars 2019	Taux de variation 2018 - 2019
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Cartes et Vignettes	0,92	0,22	23,91%	0,21	4,76%
	Produits des Obligations Cautionnées	0,00	0,00	-	-	-
	Produits des Crédits en Douane	0,01	0,00	0,00%	-	-
	Remise 10%	0,00	0,00	-	-	-
	Entrepôts Fictifs 10%	0,00	0,00	-	-	-
	Confiscations et Ventes en Douanes	13,53	1,80	13,30%	0,14	1 185,71%
TOTAL		14,46	2,02	13,97%	0,35	477,14%

Source : OTR

- *Taxes*

Les taxes, prévues pour 4,29 milliards de FCFA, ont été recouvrées à hauteur de 1,02 milliard de FCFA à fin mars 2019, soit un taux de réalisation de 23,78% enregistrant ainsi une hausse de 4,08% par rapport à la même période de l'année 2018 comme illustré dans le tableau 7 ci-après :

Tableau n° 7. Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects (en milliards de FCFA)

STRUCTURES	LIBELLES	LFI	Réalisation à fin mars 2019	Taux de réalisation	Réalisation à fin mars 2018	Taux de variation 2018 - 2019
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DES DROITS INDIRECTS	Taxe de protection et d'entretien des infrastructures 80%	4,29	1,02	23,78%	0,98	4,08%
TOTAL		4,29	1,02	23,78%	0,98	4,08%

Source : OTR

- *Produits des amendes*

Pour une prévision annuelle de 1,65 milliard de FCFA de produits des amendes, les réalisations à fin mars 2019 s'élèvent à 0,17 milliard de FCFA, soit un taux de 10,30% enregistrant une augmentation de 13,33% par rapport à la même période de l'année 2018 comme l'indique le tableau 8 ci-après:

Tableau n° 8. Produits des amendes des Commissariats des impôts et des douanes (en milliards de FCFA)

STRUCTURES	LIBELLES	LFI	Réalisation à fin mars 2019	Taux de réalisation	Réalisation à fin mars 2018	Taux de variation 2018 - 2019
Commissariat des Impôts	Amendes & Pénalités	0,64	0,13	20,31%	0,12	8,33%
Commissariat des Douanes et Droits Indirects		1,01	0,04	3,96%	0,03	33,33%
TOTAL		1,65	0,17	10,30%	0,15	13,33%

Source : OTR

b. Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont des recettes qui comportent une contrepartie directe. Elles sont d'origines diverses et représentent toutes les recettes qui ne sont liées ni à un impôt, ni à une taxe. Il s'agit des rémunérations pour services rendus, les revenus divers et les dividendes.

Pour une prévision annuelle de 80,40 milliards de FCFA, les recettes non fiscales recouvrées à fin mars 2019 se chiffrent à 14,97 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 18,62%. Comparées aux recouvrements de fin mars 2018 qui étaient de 5,39 milliards de FCFA, on note une augmentation de 9,58 milliards de FCFA, soit un taux de progression de 177,74% dû au recouvrement des dividendes et des commissions de la BCEAO.

**Tableau n° 9. Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFI	Réalisation fin mars 2019	Taux de réalisation	Réalisation fin mars 2018	Taux de variation 2018 - 2019
Revenus de l'Entreprise et du Domaine	48,89	6,34	12,97%	0,14	4 428,57%
Produits et participations financières: dividendes	27,34	5,00	18,29%	0,00	-
Loyers d'immeuble	1,47	0,11	7,48%	0,13	-15,38%
Redevances téléphoniques	15,50	0,00	0,00%	0,00	-
Redevances minières	2,00	1,23	61,50%	0,01	12 200,00%
Fonds Réhabilitation AIGE	2,10	0,00	0,00%	0,00	-
Produits d'adjudication des biens réformés	0,03	0,00	0,00%	0,00	-
Autres recettes (Contour Global)	0,45	0,00	0,00%	0,00	-
Droits et frais administratifs	7,79	1,74	22,34%	1,46	19,18%
Régies de recettes	5,14	0,67	13,04%	1,04	-35,58%
ARTP	0,45	0,00	0,00%	0,10	-100,00%
Dir. Générale de la Doc. Nationale (RDI)	0,70	0,80	114,29%	0,00	-
Groupe ANTASER-AFRIQUE au Togo	1,50	0,27	18,00%	0,32	-15,63%
Autres Recettes Non Fiscales	17,05	1,62	9,50%	3,72	-56,45%
Prélèvement pour l'Apurement de la Dette du Secteur Pétrolier (PADSP)	15,00	0,00	0,00%	3,57	-100,00%
Autres recettes non fiscales non ventilées ailleurs (SRT, recettes consulaires, divers reversements)	2,05	1,62	79,02%	0,15	980,00%
Produits Exceptionnels	1,12	0,03	2,68%	0,03	0,00%
Recettes en atténuation de dépenses	1,12	0,03	2,68%	0,03	0,00%
Produits Financiers	5,55	5,24	94,41%	0,04	1 3000,00%
Intérêts des placements	0,00	0,00	-	0,00	-
Commissions sur transferts de la Banque Centrale	5,00	5,12	102,40%	0,00	-
Gains de change	0,25	0,01	4,00%	0,00	-
Autres Produits Financiers (intérêts sur prêts et commissions sur prêts rétrocédés)	0,30	0,11	36,67%	0,04	175,00%
TOTAL	80,40	14,97	18,62%	5,39	177,74%

Source : RGE

- *Revenus de l'entreprise et du domaine*

Les revenus de l'entreprise et du domaine réalisés à fin mars 2019 s'élèvent à 6,34 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 48,89 milliards de FCFA, soit un taux de 12,97%.

Comparées aux réalisations de la même période de l'année 2018 qui s'élevaient à 0,14 milliard de FCFA, on observe une augmentation de 6,20 milliards de FCFA, soit un taux de progression de 4 428,57%. Cette hausse sensible s'explique essentiellement par le recouvrement des produits et participations financières : dividendes pour un montant de 5,00 milliards de FCFA.

- *Droits et frais administratifs*

Prévus pour un montant de 7,79 milliards de FCFA, les droits et frais administratifs au premier trimestre 2019 ont été recouverts à hauteur de 1,74 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 22,34%.

Le rapprochement de ces réalisations à celles de 2018 de la même période qui se chiffraient à 1,46 milliard de FCFA, fait ressortir une augmentation de 0,28 milliard de FCFA, soit un taux de progression de 19,18% due essentiellement au recouvrement de la RDI.

- *Autres recettes non fiscales*

Les autres recettes non fiscales ont été recouvrées pour un montant de 1,62 milliard de FCFA contre une prévision annuelle de 17,05 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 9,50%.

Ces réalisations, comparées à celles du premier trimestre 2018 qui étaient de 3,72 milliards de FCFA, font ressortir une baisse de 2,10 milliards de FCFA, soit un taux de régression de 56,45% due essentiellement à la non réalisation des produits du prélèvement pour l'apurement de la dette du secteur pétrolier (PADSP).

- *Produits exceptionnels*

Prévus pour 1,12 milliard de FCFA, ils sont constitués des recettes en atténuation des dépenses notamment les reliquats des frais de mission, le remboursement des avances sur solde et de démarrage des marchés non exécutés. Elles ont été réalisées pour 0,03 milliard de FCFA, soit un taux de réalisation de 2,68% faisant ressortir une stagnation dans le recouvrement de cette catégorie de recettes.

- *Produits financiers*

Les produits financiers comprennent les intérêts des placements, les commissions sur transferts de la BCEAO, les gains de change et les autres produits financiers.

Pour une prévision annuelle de 5,55 milliards de FCFA, les réalisations se chiffrent à 5,24 milliards de FCFA au premier trimestre 2019, soit un taux de recouvrement de 94,41%.

Le rapprochement de ces réalisations à celles de la même période de 2018 qui se chiffraient à 0,04 milliard de FCFA, fait ressortir une hausse de 5,20 milliards de FCFA, soit un taux d'accroissement de 13 000,00%.

c. Les dons projets et les dons programmes

Le taux de recouvrement des dons projets et des dons programmes (appuis budgétaires) est de 2,10%, soit 2,76 milliards de FCFA pour une prévision de 131,24 milliards de FCFA. Ils ont enregistré une régression de 34,44% comparé à la même période de l'année 2018.

Tableau n° 10. Dons projets et dons programmes (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation à fin mars 2019	Taux de réalisation	Réalisation à fin mars 2018	Taux de variation 2018 - 2019
Dons projets	110,86	2,76	2,49%	4,21	-34,44%
Dons programmes	20,38	0,00	0,00%	0,00	-
TOTAL GENERAL	131,24	2,76	2,10%	4,21	-34,44%

Sources : RGE, DDPF

2. Les ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont des ressources provenant des produits de privatisation, des emprunts projets, des emprunts obligataires et d'autres emprunts. La loi de finances, gestion 2018, n'a pas prévu les produits de privatisation.

Le taux de réalisation des ressources de trésorerie est de 14,67%, soit 84,59 milliards de FCFA pour une prévision de 576,71 milliards de FCFA. Les ressources de trésorerie ont enregistré une progression de 107,18% comparée à la même période de l'année 2018.

Tableau n° 11. Ressources de trésorerie (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI	Réalisation à fin mars 2019	Taux de réalisation	Réalisation à fin mars 2018	Taux de variation 2018 - 2019
Emprunts projets	78,34	7,59	9,69%	3,18	138,68%
Emprunts obligataires	178,27	77,00	43,19%	37,65	104,52%
Autres emprunts	320,10	0,00	0,00%	0,00	0,00%
TOTAL GENERAL	576,71	84,59	14,67%	40,83	107,18%

Sources : DGBF, TGE, DDPF

III. L'exécution des dépenses du budget général

Les dépenses du budget général sont constituées des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie.

A fin mars 2019, le taux d'exécution des dépenses du budget général est de 17,37%, soit un montant de 253,16 milliards de FCFA contre des prévisions annuelles de 1 475,85 milliards de FCFA. Par rapport à la même période de l'année 2018, on constate une hausse de 8,18 milliards de FCFA, ce qui correspond à un taux de variation positive de 3,34%.

Tableau n° 12. Exécution globale des dépenses du budget général (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI (1)	Exécution fin mars 2019	Taux d'Exécution	Exécution fin mars 2018	Taux de variation 2018 - 2019
Dépenses budgétaires	894,97	174,89	19,54	140,03	24,89%
Intérêts de la Dette Publique	78,15	20,27	25,94%	15,15	33,80%
Dépenses en atténuation de recettes	84,26	16,69	19,81%	13,67	22,09%
Dépenses de Personnel	215,26	48,76	22,65%	44,44	9,72%
Dépenses d'acquisition de biens et services	108,01	34,82	32,24%	22,68	53,53%
Dépenses de Transfert	124,82	44,00	35,25%	34,82	26,36%
Dépenses d'investissement	284,47	10,35	3,64%	9,27	11,65%
Charges de trésorerie	562,88	78,27	13,91%	104,95	-25,42%
Amortissement de la Dette	562,88	78,27	13,91%	104,95	-25,42%
TOTAL GENERAL	1 457,85	253,16	17,37%	244,98	3,34%

Sources : SIGFIP, DDPF, DF

1. Les dépenses budgétaires

Selon l'article 11 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les dépenses budgétaires de l'Etat comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital.

Les dépenses ordinaires sont constituées des charges financières de la dette, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services, des dépenses de transfert courant et des dépenses en atténuation de recettes.

Les dépenses en capital comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et les dépenses de transfert en capital.

Tableau n° 13. Exécution des dépenses budgétaires (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI (1)	Exécution fin mars 2019	Taux d'Exécution	Exécution fin mars 2018	Taux de variation 2018-2019
Intérêts de la Dette Publique	78,15	20,27	25,94%	15,15	33,80%
Dépenses en atténuation de recettes	84,26	16,69	19,81%	13,67	22,09%
Dépenses de Personnel	215,26	48,76	22,65%	44,44	9,72%
Dépenses d'acquisition de biens et services	108,01	34,82	32,24%	22,68	53,46%
Dépenses de Transfert	124,82	44,00	35,25%	34,82	26,36%
Dépenses d'Investissement	284,47	10,35	3,64%	9,27	11,65%
TOTAL GENERAL	894,97	174,89	19,54%	140,03	24,89%

Sources : SIGFIP, DDPF, DF

Sur une prévision de 894,97 milliards de FCFA, les dépenses budgétaires exécutées à fin mars 2019 s'élèvent à 174,89 milliards de FCFA, soit un taux de 19,54%. Elles enregistrent une hausse de 24,89% par rapport à l'exécution de la même période de l'année 2018 due essentiellement à une évolution significative de l'intérêt de la dette publique.

Des mouvements de crédits peuvent modifier en cours d'exécution l'autorisation initiale donnée par le Parlement au moment du vote de la loi de finances. Ainsi, le budget est exécuté à partir des dotations finales qui correspondent aux prévisions de la loi de finances modifiées des mouvements de crédits intervenus après le vote. C'est sur cette base que sont calculés les taux d'exécution budgétaire.

L'exécution des dépenses est encadrée, dès leur engagement, par les fiches d'autorisation de dépenses. Elle est régulée suivant un taux d'ouverture des grandes natures de dépenses.

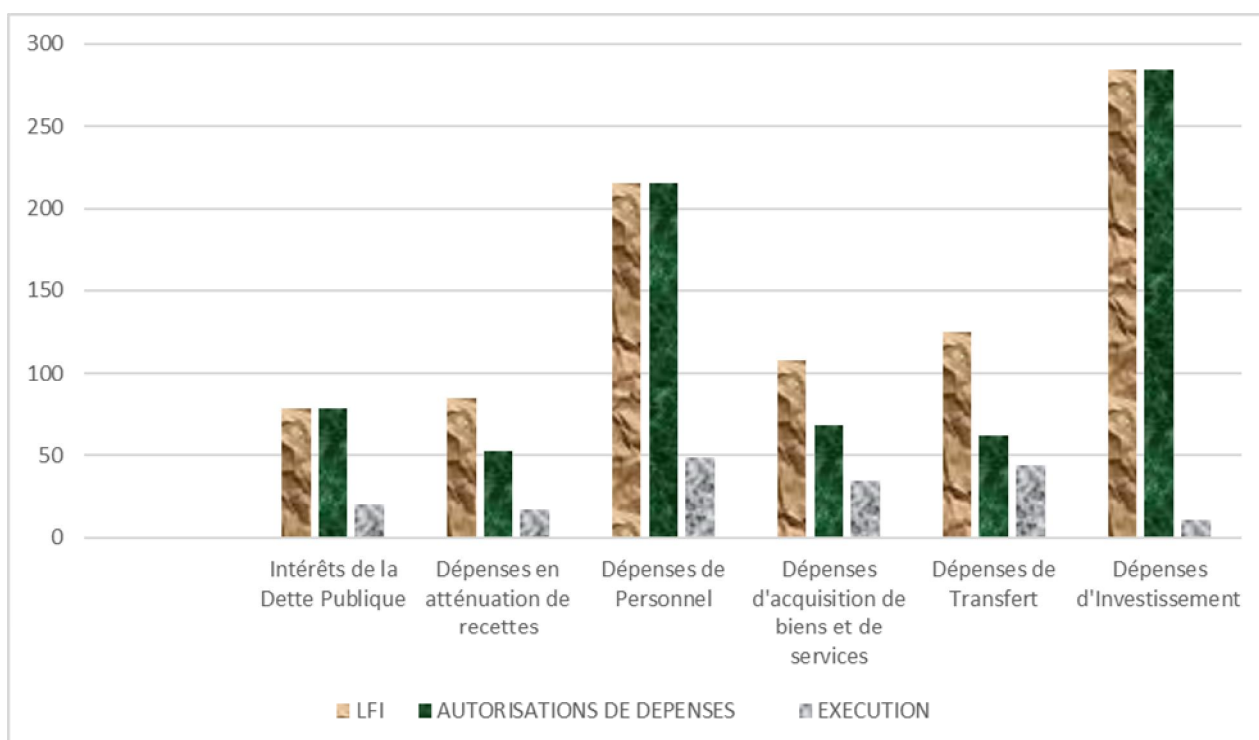
A fin mars 2019, la part des dépenses autorisées ainsi que leur incidence sur l'exécution de la loi de finances sont retracées dans le tableau 14 suivant :

Tableau n° 14. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI (1)	AUTORISATIONS DE DEPENSES (2)	31 mars 2019			
			TAUX DE DEPENSES AUTORISEES (3 = 2/1)	Ordonnancement (4)	TAUX D'EXECUTION (5 = 4/1)	TAUX D'EXECUTION DES DEPENSES AUTORISEES (6 = 4/2)
Intérêts de la Dette Publique	78,15	78,15	100,00%	20,27	25,94%	25,94%
Dépenses en atténuation de recettes	84,26	53,08	63,00%	16,69	19,81%	3,44%
Dépenses de Personnel	215,26	215,26	100,00%	48,76	22,65%	22,65%
Dépenses d'acquisition de biens et de services	108,01	68,05	63,00%	34,82	32,24%	51,17%
Dépenses de Transfert	124,82	62,41	50,00%	44,00	35,25%	70,50%
Dépenses d'Investissement	284,47	284,47	100,00%	10,35	3,64%	3,64%
TOTAL	894,97	761,42	79,33%	174,89	19,54%	22,97%

Sources : SIGFIP, DDPF

Graphique n°3. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution



Source : DGBF

Au titre du premier trimestre de l'année 2019, les dépenses sont globalement autorisées à 79,33%. Sur les grandes natures de dépenses, les dépenses de transfert ont connu la plus forte exécution avec un taux de 35,25%.

Le tableau n°15 présente le taux d'exécution de chaque catégorie de dépenses définie par la LOLF aux différentes phases de la chaîne de la dépense.

Tableau n° 15. Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI (1)	31 mars 2019					
		ENGAGEMENT (2)	TAUX D'EXECUTION (3=2/1)	MANDATEMENT (4)	TAUX D'EXECUTION (5=4/1)	PRISE EN CHARGE (6)	TAUX D'EXECUTION (7=6/1)
Dépenses budgétaires	894,97	217,10	24,26%	174,89	19,54%	144,28	16,12%
Intérêts de la Dette Publique	78,15	20,27	25,94%	20,27	25,94%	0,01	0,01%
Dépenses en atténuation de recettes	84,26	16,69	19,81%	16,69	19,81%	16,69	19,81%
Dépenses de Personnel	215,26	83,59	38,83%	48,76	22,65%	48,76	22,65%
Dépenses d'acquisition de biens et services	108,01	38,33	35,49%	34,82	32,24%	34,82	32,24%
Dépenses de Transfert	124,82	47,87	38,35%	44,00	35,25%	44,00	35,25%
Dépenses d'Investissement	284,47	10,35	3,64%	10,35	3,64%	0,00	0,00%
Charges de trésorerie	562,88	78,27	13,91%	78,27	13,91%	78,27	13,91%
Amortissement	562,88	78,27	13,91%	78,27	13,91%	78,27	13,91%
TOTAL GENERAL	1 457,85	295,37	20,26%	253,16	17,37%	222,55	15,08%

Sources : DF, PGE, DDPF, SIGFIP, DNCF

Les dépenses engagées et mandatées se chiffrent respectivement à 295,37 milliards de FCFA et 253,16 milliards de FCFA contre une prévision de 1475,85 milliards de FCFA, soit des taux d'exécution de 20,26% et 17,37%. Ces dépenses mandatées sont prises en charge à hauteur de 222,55 milliards de FCFA, soit un taux de 15,08%.

a. Les charges financières de la dette

Ce sont les intérêts versés aux créanciers pour le paiement des charges liées aux emprunts de l'État.

Pour une prévision de 78,15 milliards de FCFA, on a enregistré un paiement des intérêts de la dette dus par l'État à hauteur de 20,27 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 25,94%. Les intérêts de la dette réglés à fin mars 2019 ont connu une hausse de 33,80% par rapport à leur niveau de la même période en 2018.

b. Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'État fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement l'employeur et à qui il verse des émoluments, ainsi que toutes dépenses induites par ces versements.

Les dépenses de personnel comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et les cotisations patronales. Elles se composent de catégories à savoir le personnel civil, le personnel militaire et les dépenses communes.

L'ordonnancement des dépenses de personnel pour le compte du premier trimestre de l'année 2019 se chiffre à 48,76 milliards de FCFA, soit 22,65 % des prévisions annuelles arrêtées à 215,26 milliards de FCFA. Comparé à l'année 2018 où cet ordonnancement s'établissait à 44,44 milliards de FCFA à la même période, on note une augmentation de 4,32 milliards de FCFA, soit un taux de 9,72%. Les faits explicatifs de cette variation sont multiples. En effet, au cours de l'année 2018, il fut recruté 2030 nouveaux agents dont l'incidence financière sur la masse salariale de 2019 n'est pas négligeable. De même, les changements de situations administratives ont induit des rappels de salaires d'environ 2,70 milliards de FCFA au premier trimestre 2019. En outre, il est pris en charge au cours du trimestre les indemnités de 82 parlementaires dont le mandat est arrivé à terme à l'Assemblée nationale de même que le maintien de la rémunération des anciens et nouveaux ministres du Gouvernement formé en janvier 2019 à la suite des législatives de décembre 2018.

Exceptées les dépenses communes de personnel dont le niveau d'exécution est très faible en 2019 (0,50 milliard de FCFA environ au 31 mars 2019 contre 0,67 milliard le 31 mars 2018), les ordonnancements de la masse salariale du personnel civil et militaire sont maintenus dans les proportions de 22,65% environ.

L'effectif du personnel ayant émargé sur le budget général au cours du premier trimestre est passé de 48 426 agents le 1^{er} janvier à 48 654 agents le 31 mars 2019, faisant apparaître une légère hausse de l'effectif de 0,47%.

c. Les dépenses d'acquisition des biens et services

Ce sont des dépenses qui servent à l'achat des biens et services destinés au fonctionnement des services administratifs.

Le niveau d'ordonnement des dépenses d'achat des biens et services au 31 mars 2019 est arrêté à 34,82 milliards de FCFA, équivalant à un taux de 32,24% par rapport aux prévisions de l'année, estimées à 108,01 milliards de FCFA.

Rapporté à l'année 2018 où le niveau desdites dépenses se situait à 22,68 milliards de FCFA à la même période, il en résulte une variation à la hausse de 53,53%. Cette variation positive très sensible s'explique essentiellement par la forte consommation, au cours du trimestre, des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils de l'Etat.

d. Les dépenses de transfert

Les dépenses de transfert correspondent aux sommes que l'Etat alloue à d'autres personnes (publiques ou privées), sans que celles-ci aient rendu effectivement des services économiques. Il s'agit des transferts aux autres administrations publiques, aux institutions à but non lucratif, aux ménages et des bourses.

Au 31 mars 2019, les dépenses de transfert sont ordonnancées à 44,00 milliards de FCFA, représentant 35,25% des prévisions annuelles fixées à 124,82 milliards de FCFA. A la même période en 2018, ces dépenses sont ordonnancées à hauteur de 34,82 milliards de FCFA. Il en résulte la forte consommation des dotations aux subventions (34% en 2019 contre 28% en 2018) et l'ordonnement de la moitié des crédits destinés au paiement des bourses et stages.

e. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont des dépenses publiques concernant la création de biens nouveaux qui se traduisent par un enrichissement. Elles sont financées par des ressources internes et des ressources externes.

L'ensemble des dépenses ordonnancées à fin mars 2019 s'élève à 10,35 milliards de FCFA pour une prévision de 284,47 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 3,64%. A la même période de l'année dernière, ce taux était de 2,94%.

Sur les ressources internes, aucune dépense n'a été ordonnancée au cours du mois de mars. Cependant la prévision se chiffre à 95,28 milliards de FCFA. (cf. tableau 18).

Les ressources externes proviennent des emprunts projets, des dons projets et des dons programmes. Les demandes de décaissement visées en partie par la DDPF au 31 mars 2019 sur les ressources externes se chiffrent à 10,35 milliards de FCFA contre une prévision de 189,20 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 5,47% sur la base des informations disponibles telles que renseignées dans le tableau 17.

Les décaissements sur les dons projets s'élèvent à 2,76 milliards de FCFA contre une prévision de 110,86 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 2,49% (cf. annexe 3).

Les décaissements sur les emprunts projets s'élèvent à 7,59 milliards de FCFA contre une prévision de 78,34 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 9,69%. (cf. annexe 4).

L'exécution de l'ensemble des dépenses d'investissement par fonction se présente comme l'indique le tableau 16 ci-après :

Tableau n° 16. Tableau récapitulatif des exécutions des investissements publics par fonction (en milliards de FCFA)

Fonctions	31 mars 2019		
	Prévisions	Exécutions	Taux d'exécution
Services généraux des administrations publiques	48,26	0,27	0,56%
Défense	0,31	0,00	0,00%
Ordre et sécurité publics	5,39	0,00	0,00%
Affaires économiques	152,76	6,29	4,12%
Protection de l'environnement	8,19	0,27	3,29%
Logement et équipements collectifs	1,59	1,05	65,76%
Santé	28,39	0,30	1,06%
Loisirs, culture et culte	2,44	0,00	0,00%
Enseignement	20,66	1,25	6,03%
Protection sociale	16,48	0,93	5,64%
TOTAL	284,47	10,35	3,64%

Sources : DGBF / DDPF

L'exécution des dépenses d'investissement par fonction et par source de financements externe et interne se présente comme l'indique respectivement les tableaux 17 et 18.

**Tableau n° 17. Exécution du PIP par fonction sur ressources externes
(en milliards de FCFA)**

Fonctions	31 mars 2019		
	Prévisions	Exécutions	Taux d'Exécution
Services généraux des administrations publiques	23,43	0,27	1,15%
Défense	0,00	0,00	0,00%
Ordre et sécurité publics	4,88	0,00	0,00%
Affaires économiques	97,37	6,29	6,46%
Protection de l'environnement	7,77	0,27	3,46%
Logement et équipements collectifs	1,00	1,05	0,00%
Santé	23,06	0,30	1,30%
Loisirs, culture et culte	1,86	0,00	0,00%
Enseignement	14,52	1,25	8,58%
Protection sociale	15,31	0,93	6,07%
TOTAL	189,20	10,35	5,47%

Sources : DGBF / DDPF

**Tableau n° 18. Exécution du PIP par fonction sur ressources internes
(en milliards de FCFA)**

Fonctions	31 mars 2019		
	Prévisions	Exécutions	Taux d'exécution
Services généraux des administrations publiques	51,35	0,00	0,00%
Défense	0,36	0,00	0,00%
Ordre et sécurité publics	0,94	0,00	0,00%
Affaires économiques	37,29	0,00	0,00%
Protection de l'environnement	0,10	0,00	0,00%
Logement et équipements collectifs	0,57	0,00	0,00%
Santé	0,38	0,00	0,00%
Loisirs, culture et culte	0,31	0,00	0,00%
Enseignement	1,81	0,00	0,00%
Protection sociale	0,46	0,00	0,00%
TOTAL	93,57	0,00	0,00%

Sources : DGBF/DDPF

2. Les charges de trésorerie

Elles portent sur le remboursement des amortissements de la dette publique.

D'un montant prévisionnel de 562,88 milliards de FCFA, les amortissements remboursés à fin mars 2019 s'élèvent à 78,27 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 13,91% (cf. Tableau 15).

IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)

Des Comptes spéciaux peuvent être ouverts par une loi de finances pour retracer les opérations effectuées par les services de l'État. Au titre de la gestion 2019, seul le compte d'affectation spéciale a été ouvert. Il comprend :

- le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) ;
- le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH) ;
- le Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT) ;
- le Fonds national du développement forestier (FNDF).

**Tableau n° 19. Prévision des comptes d'affectation spéciale (CAS)
(en milliards de FCFA)**

CAS	LFI
FNAFPP	1,42
FSDH	1,42
FPDT	0,25
FNDF	0,01
TOTAL	3,18

Source : PGE

Tous les comptes n'ont pas connu d'exécution aux termes du premier trimestre 2019.

V. Le solde budgétaire

Sur la base des encaissements et ordonnancements effectués, la situation de l'exécution du budget de l'État au 31 mars 2019 se présente ainsi qu'il suit:

- des recettes de 233,07 milliards de FCFA contre une prévision de 1 457,85 milliards de FCFA, soit un taux de 15,99%;
- des dépenses de 253,16 milliards de FCFA contre une prévision de 1 457,85 milliards de FCFA, soit un taux de 17,37%;
- un solde d'exécution nul des comptes spéciaux du Trésor;
- solde général d'exécution déficitaire de 20,09 milliards de FCFA.

Tableau n° 20. Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat

LIBELLES	31 mars 2019			Taux de variation 2018-2019
	LFI (1)	EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT) (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	
RECETTES DU BUDGET GENERAL (a)	1 457,85	233,07	15,99%	33,90%
Recettes budgétaires	881,14	148,48	16,85%	11,44%
Recettes fiscales	669,50	130,75	19,53%	5,76%
Recettes non fiscales	80,40	14,97	18,62%	177,74%
Dons projets	110,86	2,76	2,49%	-34,44%
Dons programmes	20,38	0,00	0,00%	-
Ressources de trésorerie	576,71	84,59	14,67%	107,18%
Emprunts projets	78,34	7,59	9,69%	138,68%
Emprunt obligataire	178,27	77,00	43,19%	104,52%
Autres Emprunts	320,10	0,00	0,00%	-
DEPENSES DU BUDGET GENERAL (b)	1 457,85	253,16	17,37%	3,34%
Dépenses budgétaires	894,97	174,89	19,54%	24,71
Dépense de personnel	215,26	48,76	22,65%	9,72%
Intérêts sur la dette	78,15	20,27	25,94%	33,80%
Dépenses en atténuation de recettes	84,26	16,69	19,81%	22,09%
Dépenses d'acquisition de biens et services	108,01	34,82	32,24%	53,53%
Dépenses de transfert	124,82	44,00	35,25%	23,36%
Dépenses en capital	284,74	10,35	3,64%	11,65%
Charges de trésorerie	562,88	78,27	13,91%	-25,42%
Amortissement de la dette	562,88	78,27	13,91%	-25,42%
Solde du budget général (c = a - b)	0,00	-20,09	-	
Recettes des CST(d)	3,18	0,00	0,00	
Dépenses des CST (e)	3,18	0,00	0,00	
Solde des CST (f = d - e)	0,00	0,00	0,00	
Solde général d'exécution	0,00	-20,09	-	

Source : SIGFIP

CONCLUSION

L'exécution du budget de l'Etat à fin mars 2019 dégage un solde négatif de 20,09 milliards de FCFA résultant des recettes encaissées pour 233,07 milliards de FCFA, des dépenses ordonnancées à hauteur de 253,16 milliards de FCFA et du solde nul des Comptes spéciaux du trésor.

ANNEXES

Annexe n° 1. Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique au premier trimestre 2019

	Janvier	Février	Mars
A1	5 248	5 258	5 267
A2	10 559	10 798	10 885
A3	15	16	19
B	23 070	23 108	23 100
C	4 776	4 722	4 691
D	4 189	4 185	4 183
Contractuels	262	264	188
Contractuels AN	48	47	47
Total	48 167	48 398	48 380

Source : DF

Annexe n° 2. Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés de Janvier à Mars 2019

INSTITUTIONS	Janvier	Février	Mars
Membres du gouvernement et assimilés	49	58 ¹	59
Membres Cour Constitutionnelle	8	8	8
Président de la Cour Suprême	1	1	1
Membres Cour des Comptes	24	24	24
Députés AN	160 ²	160	165
Anciens Premiers Ministres	9	9	9
Ancien Président de l'AN	4	4	4
Anciennes Premières Dames	2	2	2
Médiateur de la République	1	1	1
SG des Ordres Nationaux	1	1	1
Total	259	268	274

Source : DF

¹ Prise en compte en février 2019 des nouveaux ministres nommés par décret en janvier 2019 et maintien pour trois (03) mois des salaires de leurs prédécesseurs

² Maintien de trois (03) mois de la rémunération de 82 anciens députés

**Annexe n° 3. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons
(en milliards de FCFA)**

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions fin mars	Taux d'exécution
BM	23,01	2,36	10,25%
FIDA	1,27	0,00	0,00%
BAD	21,95	0,40	1,80%
AFD	9,37	0,00	0,00%
OMC/GFA	0,39	0,00	0,00%
FMLSTP	13,78	0,00	0,00%
FDS GAVI	1,13	0,00	0,00%
OMS	0,49	0,00	0,00%
PNUD	1,88	0,00	0,00%
JAPON	2,95	0,00	0,00%
All/GIZ/KFW	11,89	0,00	0,00%
JICA	7,29	0,00	0,00%
AIEA	0,07	0,00	0,00%
BADEA	0,15	0,00	0,00%
IDA	2,45	0,00	0,00%
Fds Coréen	0,63	0,00	0,00%
UEMOA	0,59	0,00	0,00%
Egypte	0,28	0,00	0,00%
UE/FED	8,74	0,00	0,00%
FEM/Fds vert	0,50	0,00	0,00%
Fds Mondial	0,59	0,00	0,00%
UNFPA	1,17	0,00	0,00%
PNUE	0,03	0,00	0,00%
ONUDI/FEM/Fds MULTI	0,03	0,00	0,00%
AFD/UE	0,25	0,00	0,00%
TOTAL	110,86	2,76	2,49%

Source : DDPF

**Annexe n° 4. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts
(en milliards de FCFA)**

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions fin mars	Taux d'exécution
BADEA	4,63	0,20	4,37%
BID	7,98	1,48	18,53%
BOAD	13,10	2,09	15,94%
EMPRUNT OBLIGATAIRE	10,00	0,00	0,00%
BIDC	2,44	0,00	0,00%
EXIM BANK Chine	2,02	0,00	0,00%
EXIMBANK Inde	2,72	0,00	0,00%
FSD	1,71	0,00	0,00%
CHINE	1,85	0,00	0,00%
FIDA	1,27	0,00	0,00%
UEMOA	0,77	0,00	0,00%
AFD	0,57	0,07	13,04%
Fds ABU DHABI	1,15	0,00	0,00%
KFW, Allemagne, GIZ	1,15	0,00	0,00%
VIABUILD	0,18	0,00	0,00%
BAD	4,82	0,08	1,69%
UE	0,50	0,00	0,00%
OFID	2,94	0,00	0,00%
BM	17,28	3,67	21,23%
FKDEA	1,26	0,00	0,00%
TOTAL	78,34	7,59	9,69%

Source : DDPF